

Justificatif généré le 14/05/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 14/05/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/739133
N° d'annonce : 739133

MUTUELLE CENTRALE D'ASSURANCES

Société d'Assurance Mutuelle Entreprise régie par le Code des Assurances

Siège social : 36/38 rue de Saint-Pétersbourg 75008 PARIS

343 070 397 R.C.S. Paris

AVIS DE CONVOCATION

Les Sociétaires de la MUTUELLE CENTRALE D'ASSURANCES sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 21 juin 2024 à 17 heures, au siège social 36/38 rue de Saint Pétersbourg - 75008 PARIS, à l'effet de délibérer sur les questions à l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2023 et approbation des comptes de l'exercice 2023 ;
- Quitus à donner au Conseil d'Administration ;
- Information de l'assemblée générale sur les indemnités de temps passé allouées aux administrateurs pour 2023 et le remboursement des frais exposés par eux ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Si cette assemblée ne peut statuer, faute de quorum, une seconde assemblée sera convoquée avec le même ordre du jour, le mercredi 25 septembre 2024 à 19 h 00 au siège social : 36/38 rue de Saint-Pétersbourg – 75008 PARIS.

Les Sociétaires qui ne pourraient assister à l'Assemblée Générale ont la possibilité de se faire représenter par un Sociétaire au moyen d'un pouvoir établi dans les formes fixées par le Conseil d'Administration qui devra parvenir au siège social cinq jours au moins avant l'Assemblée. Le Conseil d'Administration

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a4mEzanM

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a4mEzanM>

